## **AUTODÉCLARATION**

## À soumettre aux PME

1. Informations relatives à l'entreprise		
Identifiant unique :		
Dénomination :		
Nom et Prénom :		
Fonction :		
2. Alignement aux principes de la Loi 2020-30 (Art.4)		
Je viens par la présente déclarer mon adhésion aux principes de l'ESS qui me sont applicables, tels		
qu'annoncés par la loi n°2020-30 du 30 juin 2020, relative à l'économie sociale et solidaire :		
1. La priorité de l'Homme et de la finalité sociale sur le capital et le respect des règles de		
développeme	nt durable.	
2. Adhésion et retrait libre et volontaire sans discrimination.		
3. Gestion démocratique, transparente conformément aux règles de bonne gouvernance.		
4. Coopération volontaire et entraide entre les entreprises de l'ESS.		
5. Lucrativité lim	Lucrativité limitée conformément aux règles mentionnées par la loi.	
6. Propriété coll	6. Propriété collective indivisible.	
7. Indépendance	e de la gestion vis-à-vis des autorités publiques et des partis politiques	

Date et lieu :

Signature et Cachet :